

Projet intercantonal ambitieux au HIB Le HIB ouvre un centre pour traiter l'obésité



Le directeur du nouveau centre de métabolisme, le Dr Vittorio Giusti (à dr.) collaborera, entre autres, avec le Dr Charly Bulliard, diabétologue et de la Dresse Valérie Stolt, cardiologue, afin de traiter l'obésité dans la Broye

La surcharge pondérale, voire l'obésité, concerne un tiers de la population de notre pays (40% d'hommes et 28% de femmes). Les enfants sont également touchés par ce phénomène. 57% d'entre eux souffrent de problèmes de diabète, d'hypertension ou de cholestérol et 8% d'entre eux, de 4 à 11 ans, sont atteints d'obésité. «Le gros problème chez les enfants en surcharge pondérale est qu'on les re-

trouve obèses à l'âge adulte», souligne le Dr Vittorio Giusti, responsable du nouveau centre de métabolisme du HIB et qui a travaillé au Service d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme du CHUV.

Les coûts des maladies liées à l'excédent de poids ont doublé depuis la dernière enquête en 2004, passant de 2,6 à 5,7 milliards de francs par an. Actuellement, il y a pénurie de spé-

cialistes en la matière en Suisse et les personnes obèses souhaitant débiter un traitement doivent souvent attendre plus d'un an avant d'obtenir une consultation au CHUV.

Aussi, afin de freiner ce phénomène inquiétant et apporter de l'aide aux personnes en souffrance plus rapidement, le HIB a ouvert un centre du métabolisme sur le site staviacois et a investi entre 800'000 et un million de francs. Seize professionnels de la santé y travailleront. Ce centre se veut novateur car il réunit sous le même toit une équipe multidisciplinaire (cardiologue, diabétologue, chirurgien, diététicienne et psychologue) et est plus particulièrement dévolu aux patients broyards. Si une opération s'avère nécessaire, elle se fera sur le site payernois.

Selon le Dr Giusti, ce centre permettra une prise en charge plus rapide du fait que tous les spécialistes travaillent de concert sur le même site. Après un bilan de santé qui s'effectuera en quelques semaines au lieu de plusieurs mois, les traitements bénéficieront d'une meilleure coordination, d'une harmonisation accrue et le suivi médical après traitement ou opération sera plus pointu.

En conclusion, si ce nouveau centre du métabolisme apporte un plus important pour les patients, il contribuera également à la baisse des coûts liés à l'obésité dans notre pays. **dan**

Un peu de culture...

L'expression «sabler» une boisson apparaît au XIX^e siècle; il s'agissait de boire rapidement et à fortes gorgées la boisson - pas forcément du champagne d'ailleurs -, et provient de l'acte de couler des métaux en fusion dans un moule de sable fin. Il faut rapidement faire couler la matière en fusion pour assurer la qualité de l'objet.

Il s'agit d'une métaphore pour signifier la rapidité d'une action; de même qu'on jette précipitamment une matière première dans un moule, on jette le vin dans le gosier (dictionnaire anonyme 1728). Voilà donc comment on vide rapidement une bouteille, fût-elle de champagne!

L'expression demeure de nos jours, exclusivement pour le champagne, et ayant perdu au fil des ans sa notion d'ingestion goulue pour ne garder que le fait de se délecter de ce breuvage. Mais pour s'en délecter, encore faut-il avoir ouvert la bouteille! Et c'est là qu'apparaît la notion de «sabler le champagne»...

Il semblerait que cette tradition remonte à l'époque napoléonienne. On

se doit d'être viril, on agit «à la husarde»... Pourquoi perdre du temps pour ouvrir une précieuse bouteille, alors qu'un ample geste solennel peut donner du relief à cette activité? Le «briquet», sabre napoléonien, mais aussi toute autre épée peut bien faire l'affaire...



La bouteille tenue par son corps, paume en dessous, d'une main; la seconde armée d'une lame glisse le long du culot, et d'un coup sec, du revers de la lame, vient heurter le goulot: la bague de la bouteille, sous le choc associé à la pression interne de la bouteille, casse net et s'éjecte, avec le muselet et le bouchon. Et cela à la vitesse de treize mètres par seconde! Dommage collatéral, vous perdez en quantité de boisson ce que vous gagnez en prestige et solennité.

La brisure étant nette, il est censé n'y avoir aucun risque de trouver des éclats de verre dans le champagne, mais songez tout de même à vérifier avant de servir vos invités!

(Le Fureteur)

Montagny Conseil communal

Le Préfet nomme un conseiller communal

Suite aux difficultés que rencontre la commune de Montagny, notamment le refus par les citoyens du budget 2014 et la démission avec effet immédiat de MM. Fabien Bachmann, vice-syndic, Mauro Maimone et Daniel Gendre, conseillers communaux, le préfet de la Broye, Christophe Chardonens, a nommé M. Joël Bourqui, lieutenant de préfet, conseil communal de la commune de Montagny, aux côtés de M. Hubert Oberson, syndic, Mme Chantal Genetelli, conseillère communale et MM. Bertrand et Stéphane Joye, conseillers communaux.

Cette mesure a pris effet le 21 janvier dernier et prendra fin le jour de la séance de reconstitution du conseil communal. Jusqu'à la date des élections complémentaires fixée au 16 mars 2014, l'exécutif comptera cinq membres qui assureront le bon fonctionnement de la commune. Faute de budget, ses tâches seront limitées à la gestion des affaires courantes. **(c)**

NEIGE...

La neige rebelle

Elle est soufflée, entremêlée et même cartonnée. Une couche dure s'étant formée en surface. Un vent fort, souvent la bise, a raclé les flancs des montagnes et ramené la neige sur les flancs opposés et même jusque sur les pistes de ski. Cette neige-là, paraissant bien tassée mais trompeuse est à l'affût des randonneurs trop téméraires et les skieurs hors-pistes insouciant. En quelques secondes, sous la forme d'avalanche de fond, elle les englutit et les transporte jusqu'au fond de la combe. Les laissant constitués avec des membres cassés et parfois sans vie. En amont, après le passage de la coulée, la pente est épurée, les risques d'avalanche ont nettement diminué. Là où elle a recouvert la piste, elle est tôle, en forme de tôle ondulée. La prudence est de mise car les mauvaises chutes aux jambes cassées ne sont plus très loin. **E. Bersier**

Carnaval d'Estavayer Souper de soutien

Il reste encore quelques places pour le souper de soutien du Carnaval staviacois organisé par la Socarest le

samedi 1er février, 18h, à la salle de la Prillaz.

Placée sous le thème du sport, la soirée sera animée par la Staviacouac et les Péd'zouilles.

Prix: Jusqu'à 12 ans: 1fr/an -12-18 ans: 30 fr - Adultes 60 fr.

Inscriptions: Tél. ou sms au 079 / 600 08 98 - souper@carnavalestavayer.ch

La soirée se poursuivra avec le cortège en ville jusqu'à la Tour des Dominicaines à 23h où la fête se poursuivra au Socabar. **(c)**

Ces personnages sont maintenant... des objets

Un savant religieux italien du XV^e siècle, Ambroise **Calepin**, auteur d'un fameux dictionnaire, a depuis laissé son nom comme synonyme de carnet de notes.

C'est un musicien belge du XIX^e siècle, Antoine-Joseph **Sax**, qui a inventé l'instrument à vent qu'il nomma lui-même saxophone.

Rabelais, puis La Fontaine, ont humainement personnifié le mouton sous le nom de **Robin**. Les premiers robinets étant souvent ornés d'une tête de mouton, le nom leur est resté.

C'est **Pantalon**, personnage de la comédie italienne, qui a laissé son nom à ce genre de culottes longues qu'il portait en scène à une époque où les hommes ne s'habillaient qu'avec des culottes courtes et des bas.

Eugène **Poubelle**, préfet de la Seine à la fin du XIX^e siècle, avait imposé à tous les propriétaires de Paris une boîte métallique pour les ordures ménagères, et son nom lui est resté.

L'empereur romain **Vespasien** ayant établi un impôt sur les urinoirs, ceux-ci ont, depuis, conservé son nom. C'est à cette occasion que l'empereur, notant la réprobation de son fils Titus, lui donna à sentir une pièce de monnaie, en prononçant la phrase restée fameuse: «L'argent n'a pas d'odeur».



Le HIB, site d'Estavayer-le-Lac

NOUVEAU RAV4 STYLE - LE 4x4 DANS TOUTE SA BEAUTÉ

TOYOTA ALWAYS A BETTER WAY

TOYOTA 4x4

RAV4 STYLE: DÉSORMAIS AVEC 6 ANS DE SERVICE GRATUIT. Dès Fr. 37'400.- ou leasing 2,9%: Fr. 388.- par mois.* Essayez-le!

toyota.ch

H. KOLLER & FILS S.A.
1470 LULLY

H. Koller & Fils SA
Agence Toyota
Rte de Murist 1
1470 Lully
+41 026 663 12 77
garageh.koller@bluewin.ch

50 ans
1964 - 2014
Partenaire Toyota depuis 1969

* Prix de vente net conseillé, déduction faite du Cash Bonus, TVA incl. RAV4 Style 2.0 Valvematic, 111 kW (151 ch), boîte manuelle 6 vitesses, Fr. 38'900.- déduction faite du Cash Bonus de Fr. 1'500.- = Fr. 37'400.- ou mensuel Fr. 388.-. Véhicule illustré: RAV4 Style 2.2 D-4D, 110 kW (150 ch), Fr. 47'400.- déduction faite du Cash Bonus de Fr. 1'500.- = Fr. 40'900.- ou mensuel Fr. 422.-. Consommation 5,7 l/100 km, équivalent essence 6,4 l/100 km, Ø émissions de CO₂ 149 g/km, catégorie de rendement énergétique C. Ø des émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 148 g/km. Conditions de leasing: taux d'intérêt annuel effectif 2,94%, assurance casco complète obligatoire, paiement exceptionnel 20%, 5% de dépôt de garantie du montant à financer (mais au moins Fr. 1'000.-), durée: 48 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Cash Bonus non cumulable avec leasing 2,9%. Ces offres sont valables pour les signatures de contrat avec mise en circulation du 2 janvier 2014 au 30 mai 2014 ou révocation. Toyota Free Service comprend les services de maintenance gratuits pendant 6 ans ou 60'000 km (selon première éventualité). Le visuel présente des options avec supplément.

Réunion du 3^e âge

La réunion des personnes du 3^e âge d'Estavayer-le-Lac est prévue le jeudi 23 janvier, à 14 heures, à la salle des Œuvres au 1^{er} étage.

www.thipress.com
internet publicité graphisme

Estavayer-le-Lac

Immédiatement ou par arrangement - entièrement rénové, dans un environnement calme, ensoleillé et centrale, avec vue sur les Alpes, nous louons à la route du Chasseral 7 un

appartement de 3 chambres et demie, au 1^{er} étage à gauche

- » appartement entièrement rénové lumineux, spacieux et moderne
- » étages de laminat et parquet
- » tout l'appartement repeint
- » WC séparés/salle de bain avec baignoire
- » grand balcon ensoleillé
- » nouvelle cuisine aménagée avec lave-vaisselle
- » propice pour les enfants
- » 5 minutes en voiture à l'entrée de l'autoroute E25
- » ascenseur/sèche-linge
- » place de parc et/ou garage peut être loué

Loyer mensuel Fr. 1380.- plus les charges Fr. 240.-.

Pour visiter, prenez contact avec Monsieur Kastrati, Tel. 079 618 32 92*.

ROBERTPFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, 3011 Bern, Tel 031 320 31 31
www.robertpfisterag.ch, info@robertpfisterag.ch